

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

Numéro du produit AAF800FR, ODB808HEDIS

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit Biocide TP1 pour l'Hygiène Humaine

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur HEDIS  
140 Rue victor Hugo,  
92300 Levallois Perret

01.42.70.54.55

01.42.70.54.47

Fabricant SC Johnson Professional Ltd  
Denby Hall Way  
Denby  
Derbyshire  
UK  
DE5 8JZ  
Tel: +44(0)1773 855200  
sdsuk@scj.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Mentions de mise en garde P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P401 Stocker conformément aux réglementations locales.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	Il n'est pas obligatoire de porter des lunettes de protection dans des conditions normales d'utilisation, sauf en cas de risque de projection de ce produit dans les yeux. BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
<b>Etiquetage des détergents</b>	< 5% désinfectants, < 5% agents de surface non ioniques, Contient DMDM HYDANTOIN
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### **3.2. Mélanges**

<b>GLYCERIN</b>	<b>1-10%</b>
Numéro CAS: 56-81-5 Numéro CE: 200-289-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471987-18-XXXX	
<b>Classification</b> Non Classé	
<b>3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE</b>	<b>1-10%</b>
Numéro CAS: — Numéro CE: 939-581-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119978229-22-XXXX Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412	
<b>CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM</b>	<b>1-10%</b>
Numéro CAS: 7173-51-5 Numéro CE: 230-525-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119945987-15-XXXX Facteur M (aigu) = 10	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

**INCI** Aqua, PEG-35 Caster Oil, Glycerin, Didecylidimonium Chloride, Cocamidopropylamine Oxide, Decyl Glucoside, PEG-10-Olive Glycerides, DMDM Hydantoin, Polyquaternium-7, Sodium Iminosuccinate, Citric Acid, CI 19140

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.

**Ingestion** Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact cutané** Rincer à l'eau.

**Contact oculaire** Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Aucun symptôme particulier connu.

**Ingestion** Aucun symptôme particulier connu.

**Contact cutané** Aucun.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Rincer le déversement à grandes eaux. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### GLYCERIN

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> aérosols

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants Aucun.

#### PEG 35 CASTOR OIL (CAS: 61791-12-6)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.045180921 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.05150625 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.011141304 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.0128125 mg/kg p.c. /jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.025625 mg/kg
<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.45 mg/l - eau de mer; 0.045 mg/l - rejet intermittent; 0.45 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 0.28 mg/l

#### GLYCERIN (CAS: 56-81-5)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.885 mg/l eau de mer; 0.088 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg Sol; 0.141 mg/kg

#### 3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.52 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.87 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- eau douce; 30.3 µg/L</li> <li>- eau de mer; 3.04 µg/L</li> <li>- rejet intermittent; 3.4 µg/L</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 9.7 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 0.214 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 0.021 mg/kg</li> <li>- Sol; 0.025 µg/kg</li> </ul>

### CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM (CAS: 7173-51-5)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 18.2 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.6 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- eau douce; 2 µg/L</li> <li>- eau de mer; 0.2 µg/L</li> <li>- rejet intermittent; 0.29 µg/L</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 0.595 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 2.82 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 0.28 mg/kg</li> <li>- Sol; 1.4 mg/kg</li> </ul>

### ALKYL POLGLYCOSIDE C8-10 (CAS: 68515-73-1)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- eau douce; 0.176 mg/l</li> <li>- eau de mer; 0.0176 mg/l</li> <li>- rejet intermittent; 0.27 mg/l</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 560 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 1.516 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 0.152</li> <li>- Sol; 0.654 mg/kg</li> </ul>

### 1,3-(DIHYDROXYMETHYL)-5,5-DIMETHYL HYDANTOIN (CAS: 6440-58-0)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 70.6 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.4 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg p.c. /jour</p>
-------------	--

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.51 mg/l
	- eau de mer; 0.051 mg/l
	- rejet intermittent; 0.11 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	- ;

### CITRIC ACID (CAS: 5949-29-1)

<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.44 mg/l
	- eau de mer; 0.044 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 34.66 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 3.46 mg/kg
- Sol; 33.1 mg/kg	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Non pertinent.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection.
<b>Protection des mains</b>	Non pertinent.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide jaunâtre, limpide.
<b>Couleur</b>	Jaune.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 6.5-7.5
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** None.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Inconnu.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 20 833,33

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Test sur modèle de peau humaine** Non irritant. OECD 439 EPISKIN

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non irritant. OECD 438
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Ne contient pas de substance mutagène avérée.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Aucune information disponible.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Aucune information disponible.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Non anticipé comme présentant un risque d'aspiration selon la structure chimique.
<b>Inhalation</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport routier** Non classé

**Indications de transport ferroviaire** Non classé

**Indications de transport maritime** Non classé

**Indications de transport aérien** Non classé

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## MOUSSE LAVANTE BACTERICIDE POUR LES MAINS ODEX

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Information générale</b>	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
<b>Commentaires sur la révision</b>	(EU) 2015/830 Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	03/12/2018
<b>Révision</b>	6
<b>Remplace la date</b>	03/01/2018
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité</b>	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.